

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 9 courant, a bien voulu nommer M. Narcisse Bonneau commissaire d'écoles pour la paroisse de St. André d'Acton, dans le comté de Bagot, et révoquer la nomination du dit M. Narcisse Bonneau pour la municipalité scolaire d'Acton Vale dans le même comté.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, en date du 11 courant, faire les nominations suivantes pour les municipalités scolaires ci-après désignées :
Ile Bouchard, Comté de l'Assomption : MM. Toussaint Payette, Albert Casavant, Louis St Pierre, Jean-Baptiste Bourdon et André Prud'homme.

Callières, Comté de Charlevoix : MM. Epiphane Savard et Thomas Bouchard, en remplacement de MM. Jean-Baptiste Simard et Michel Talon, père, dont le temps d'office est expiré, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

Whitton, Comté de Compton : MM. John Murray et Peter McLean en remplacement de MM. Angus McDonald et Angus McLeod, vu que les élections ont été faites irrégulièrement.

Ste. Anne des Monts, Comté de Gaspé : MM. Norbert Bouchard, Pierre Paquet, Pierre Lefrançois, Louis Arthur Sasseville et Jean-Baptiste Vallée, fils d'Alexis, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

Ile de la Magdeleine, Comté de Gaspé : M. Richard Delaney en remplacement de John Delaney, vu que l'élection a été faite irrégulièrement.

Rivière au Renard, Comté de Gaspé : MM. Narcisse Ouellet, Charles Girard, Bénoni Francœur, Gilbert Samuel et le Rév. François-Xavier Bossé, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

St. Côme, Comté de Joliette : MM. Octave Gauthier dit Landreville et Séraphin Gaudet en remplacement de MM. Jean-Baptiste Fafard et Elie Brault, vu que les élections n'ont pas eu lieu en temps légal.

St. Feréol, Comté de Montmorency : MM. Edouard Lachance, Pierre Bilodeau, François-Xavier Paré, Joseph L'Heureux et Jean-Baptiste Simard, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

Wright, Comté d'Ottawa : MM. John Laframboise et Amable Lacroix en remplacement d'eux-mêmes, vu que l'élection n'a pas eu lieu en juillet.

Matane, Comté de Rimouski : Le Rév. M. Luc Rouleau en remplacement du Rév. M. Désiré Vézina, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Cox, Comté de Bonaventure : M. David Joseph en remplacement de lui-même, vu que l'élection a été faite irrégulièrement.

Winslow Sud, Comté de Compton : MM. Urbain Champoux, Luc Béliveau et Sévère Bourc, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

Pointe-aux-Trembles, Comté d'Hochelaga ; M. Irwin Cassidy en remplacement de M. Creighton Cassidy, dont le temps d'office est expiré, vu que l'élection n'a pas eu lieu en temps voulu.

Aylmer, Comté d'Ottawa : M. Charles Wright en remplacement de lui-même, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

Notre-Dame de Hull, Comté d'Ottawa : M. Christopher B. Wright, en remplacement de lui-même, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

L'Acadie Nord, Comté de St. Jean : M. George Leggett en remplacement de M. Robert Trambley, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

ERRATUM.—Parmi les nominations de Syndics d'Écoles publiées dans notre dernier numéro : au lieu de Charles St. Pierre, lisez Charles S. Pierre, Syndic d'Écoles pour la municipalité de St. Jean, comté de St. Jean.

LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 26 novembre dernier, sanctionner l'approbation des livres suivants faite par le Conseil de l'Instruction Publique pour l'usage des écoles :

POUR ACADÉMIES ET POUR ÉCOLES MODÈLES.

10. *The Edinburgh High School French Grammar*, par Charles Schneider, 1866.
20. *The Edinburgh French Conversation Reader*, par le même, 1866.
30. *The Edinburgh High School French Manual*, par le même, 1867.

POUR ÉCOLES MODÈLES ET POUR ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

10. Abrégé de la Grammaire Française, par C. J. L. Lafrance, deuxième édition, Québec, 1867.

20. Traité élémentaire d'Arithmétique, par L. H. Bellerose, Montréal, 1867.

30. Nouveau cours de langue anglaise, suivant la méthode d'Ollendorf, Montréal, Beauchemin et Valois, 1868.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du même jour, a bien voulu approuver une délibération du Conseil de l'Instruction Publique conçue dans les termes suivants :

“ Que le Principal de l'École Normale McGill soit autorisé à admettre aux cours de cette institution des jeunes demoiselles ayant complété leur cours d'études à d'autres écoles ; les dites demoiselles ne devant pas être considérées comme élèves régulières, et devant payer pour chaque cours cinq piastres d'honoraires, desquelles sommes il sera rendu compte au Trésorier de la Province par le Ministère de l'Instruction Publique, comme la chose se fait actuellement pour les honoraires payés par les élèves des Ecoles Modèles annexées aux Ecoles Normales.”

SÉPARATIONS ET ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 30 novembre dernier, a bien voulu faire les changements suivants dans les municipalités ci-après désignées :

Masham et Wakefield.—Eriger en municipalité scolaire sous le nom de municipalité scolaire de *La Pesche*, le territoire comprenant les sept premiers lots des premier, second et troisième rangs des townships de Masham et de Wakefield dans le comté d'Ottawa.

Stanstead.—Séparer le village de Stanstead, dans le comté de Stanstead, de la municipalité de ce nom et l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire du village de Stanstead, le dit village comprenant les lots numéros un, deux, trois, quatre et cinq des neuvième et dixième rangs du township du même nom, limites qu'il a déjà pour les fins municipales ; la dite érection ne devant prendre effet qu'au 1er de juillet 1869.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC (PROVINCE DE QUEBEC), DECEMBRE 1868.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

FRANCE.

BARTHÉLEMY ST. HILAIRE : L'Iliade d'Homère, traduite par M. J. Barthélemy Saint Hilaire, membre de l'Institut : 2 vol. in-8, Paris, Didier, xciii-394 et 499.

M. Barthélemy St. Hilaire a voulu faire pour Homère ce que M. Louis Ratisbonne a fait pour Dante, une traduction en un français aussi fidèle et presque littéral. Si l'on en croit le *Journal des Savants* et plusieurs revues, il a accompli ce tour de force avec assez de succès, et au milieu de bien d'autres travaux. C'est étonnant comme ces anciens poètes sont éternels ! On se reprend d'amour pour Homère comme de plus belle. Lord Derby en a fait dernièrement aussi, lui, une traduction en vers anglais. MM. Worsley et Cummingham l'ont suivi de près, et M. Gladstone, il n'y a pas longtemps, publiait un ouvrage très-savant sur Homère et son époque. Nous avons signalé nous-même plusieurs autres livres français ou allemands sur le même sujet. M. St. Hilaire a fait précéder sa traduction d'une introduction de près de cent pages et a traité plusieurs des questions qui ont le plus intrigué les savants, tel que la personnalité du poète, l'emploi de l'écriture au temps de la guerre de Troie, etc. Chaque chant est suivi de notes et l'ouvrage se termine par une table générale qui peut être considérée comme un dictionnaire d'Homère.

PAUL LACROIX : Les Arts au Moyen Age et à l'Époque de la Renaissance, in-4 de ix-530 p. 17 chromo-lithographiés et 400 gravures en bois.

M. Lacroix, conservateur de la Bibliothèque Impériale de l' Arsenal, a publié en collaboration avec M. Ferdinand Séré et avec le concours d'érudits et d'artistes distingués, un ouvrage important en 5 volumes, le *Moyen Age et la Renaissance*. Il vient de refondre et de coordonner dans un même livre tout ce qui dans cet ouvrage a spécialement rapport aux Arts.